

Actions d'insertion par le sport à l'AS Ginglin

Contexte

L'amicale sportive Ginglin Cesson est une association affiliée à la fédération française de football. Elle compte 350 licenciés dont 10 femmes. L'encadrement est assuré par près de 50 personnes, quasiment toutes bénévoles. Le club met notamment en place 2 actions d'envergure : l'une à destination des jeunes des quartiers prioritaires et l'autre en faveur des mineurs isolés.

1. Développement de la pratique sportive dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Il s'agit de favoriser l'accès à la pratique sportive des personnes socialement défavorisées issues de 2 QPV de Saint Briec. Pour cela, un apprentissage des règles d'hygiène, du respect de soi et des autres est nécessaire. Au-delà de la pratique sportive, c'est l'intégration de ces jeunes dans la vie civile qui est recherchée. Le rôle éducatif et social du sport est au centre des activités, notamment pour les plus jeunes (6-13 ans), en leur permettant de sortir de leur quotidien et en développant leur prise d'autonomie, car la plupart n'ont jamais quitté leurs parents et ils ne partent jamais en vacances.

Dans la logique des orientations ministérielles en matière de sport, le club se donne pour objectif de favoriser l'accès à la pratique sportive et à toutes les valeurs éducatives que le club véhicule. Pour cela, le montant des cotisations est par exemple réduit. L'encadrement est également incité fortement à suivre les formations fédérales de manière à permettre une qualité de prestation plus importante. Outre les séances proposées à l'année de façon hebdomadaire, les jeunes qui le souhaitent peuvent participer aux compétitions proposées, à différentes manifestations sportives, à des sorties culturelles et patrimoniales. Un tournoi de foot hors région leur est proposé chaque année, ainsi que des stages sportifs durant les vacances. Le club organise aussi régulièrement des petits tournois sur le city-parc du quartier.

Cette action est conduite en partenariat avec la MJC du Plateau, le centre social et un institut médico-éducatif.

2. Intégration et insertion par le sport pour les mineurs non accompagnés

Cette initiative a pour ambition de faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés dans la société civile, quelle que soit leur origine (Roumanie, Azerbaïdjan, Congo, Mali, Cameroun, Côte d'Ivoire,...), et les sensibiliser aux valeurs de la république.

Il s'agit de favoriser l'accès aux APS et aux valeurs éducatives véhiculées par le club en accueillant ces jeunes trois fois par semaine, gratuitement ou pour un coût modique. L'encadrement est assuré par des éducateurs formés. C'est l'occasion pour les mineurs non accompagnés de faire l'apprentissage de la vie en collectivité, de s'intégrer dans une nouvelle « famille ». Les jeunes sont intégrés aux entraînements. Ils peuvent s'ils le souhaitent participer à des matches ou des tournois. Au-delà de la participation aux activités sportives, il est progressivement proposé aux jeunes de prendre part à la vie du club en arbitrant ou en accompagnant les éducateurs en charge des équipes de jeunes.

Le club met également en contact ces jeunes avec des entreprises partenaires du club pour leur permettre de découvrir un environnement professionnel, d'effectuer des stages, d'obtenir des jobs d'été. Le club accompagne ces jeunes dans la recherche de stages en entreprises, ou à la reprise d'une scolarité ou d'un parcours de formation. Il travaille en relation étroite avec les associations d'accueil (SAMIDA et l'ENVOL) qui suivent au quotidien ces jeunes, ainsi qu'avec le conseil départemental des Côtes d'Armor.

Contact : Jérôme Delaporte, responsable du secteur Jeunes
(jerome.delaporte@pierreval.com)